

Image not found or type unknown



Droit du photographe qui prend des photo de moi en vacance

Par **recu impot**, le **01/11/2018** à **09:36**

Bonjour

Un photographe travaillant pour le club prend des photos en club de vacance

Il les expose sur un mur tous les jours dans le but de les vendre

Sachant que je suis seul sur la photo ou avec mes enfants ai ce que j'ai le droit de les prendre en photo avec mon telephone, si le photographe remarque que je les ai pris a t il le droit de me prendre mon téléphone pour les supprimer, as t il le droit de m'imposer de les supprimer , que peux t il faire si je refuse de les supprimer

Merci